

Secretary of
State for
External Affairs

Secrétaire d'État

Dept. of External Affairs
Min. des Affaires extérieures

FEB 20 1992

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER A LA BIBLIOTHEQUE DU MINISTERE

N° 38

Le 20 février 1992

NOUVEL ACCORD DE SIÈGE ENTRE LE CANADA ET L'OACI

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Barbara McDougall, et le président du Conseil de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), M. Assad Kotaite, ont signé aujourd'hui le nouvel Accord de siège intervenu entre l'OACI et le Gouvernement du Canada. Cet accord remplace l'accord initial, signé par M. Lester B. Pearson, le 14 avril 1951.

«Montréal est l'hôte du siège de l'OACI depuis plus de 40 ans. L'engagement que le Gouvernement du Canada prend aujourd'hui est un gage que la région de Montréal demeurera un centre important pour l'industrie de l'aviation internationale», a déclaré M^{me} McDougall.

La cérémonie de signature a eu lieu à Ottawa, en présence du secrétaire général de l'OACI, M. Philippe Rochat, et de l'ensemble du Conseil de l'Organisation.

L'OACI a été créée en 1944 pour favoriser le développement sûr et ordonné de l'aviation civile dans le monde. Institution spécialisée des Nations Unies, elle établit les normes et les règlements internationaux voulus pour assurer l'efficacité, la fiabilité, la sûreté et la sécurité des transports aériens. Elle offre également à ses 164 États membres un forum pour la coopération dans tous les domaines intéressant l'aviation civile.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874

Affaires extérieures et
Commerce extérieur Canada

External Affairs and
International Trade Canada

Canada